

TARIFS DE NOS SERVICES DE GESTION

En vigueur le 1^{er} janvier 2018

| | Tarifs TTC en Euros |
|--|--|
| MISE EN PLACE DE VOTRE PRÊT | |
| <i>(de l'étude du plan de financement personnalisé à la mise au point du projet d'acte et transmission au notaire)</i> | <i>Gratuit</i> |
| LA VIE DE VOTRE COMPTE | |
| ✓ Prélèvement automatique de vos échéances, mise en place | <i>Gratuit</i> |
| ✓ Changement de coordonnées bancaires | 25 |
| ✓ Règlement par chèque de vos échéances, mise en place | 170 |
| ✓ Décalage de vos dates de prélèvement de 1 à 10 jours | 175 |
| ✓ Décalage de vos dates de prélèvement de 11 à 20 jours | 350 |
| ✓ Demande de délai de paiement * | 39 |
| ✓ Mise en place d'un plan d'apurement | Majorations légales pendant la durée du plan |
| ✓ Eclatement d'un prélèvement sur plusieurs comptes bancaires | 99 |
| ✓ Lettre de désistement sur chèque perdu | 19 |
| ✓ Frais de gestion sur règlement impayé dans la limite du plafond légal | Pénalités de retard |
| ✓ Lettre de relance sur échéance impayée | <i>Gratuit</i> |
| ✓ Lettre d'information annuelle pour les cautions | <i>Gratuit</i> |
| ✓ Recherche d'adresse suite retour de La Poste * | 49 |
| INTERVENTION A VOTRE DEMANDE | |
| ✓ Passage à taux fixe de votre crédit * | 95 |
| ✓ Modularité de vos échéances * | 87 |
| ✓ Transfert de prêt sur autre acquisition | 299 |
| ✓ Séparation de co-emprunteurs (hors frais de procuration) | 380 |
| ✓ Annulation ou substitution de caution (hors frais de procuration) | 380 |
| ✓ Création ou modification de différé < 3 mois (hors Achat Revente) * | 77 |
| ✓ Création ou modification de différé >3 mois (hors Achat Revente) * | 153 |
| ETUDE DE MODIFICATION DE VOTRE PRÊT | |
| ✓ Modification de votre crédit donnant lieu à un avenant * | 599 |
| ✓ Transformation d'un « In Fine » en amortissable, hors options contractuelles / Prorogation de prêt « In Fine » | 599 |
| ✓ Prorogation du différé sur crédit Achat Revente | <i>Gratuit</i> |
| ✓ Prorogation de prêt relais | <i>Gratuit</i> |
| ✓ Réaménagement de votre prêt | 1000 à 3050 |
| FORMALITES JURIDIQUES A VOTRE DEMANDE | |
| ✓ Modification de garantie * | 299 |
| ✓ Mainlevée totale de garantie hypothécaire | 100 |
| ✓ Donation | 380 |
| GESTION DE VOS ASSURANCES | |
| ✓ Modification d'assurance groupe | <i>Gratuit</i> |
| ✓ Modification d'assurance extérieure | <i>Gratuit</i> |
| ✓ Constitution et étude d'un dossier sinistre assurance | <i>Gratuit</i> |
| DEMANDE DE DECOMPTE ET AUTRES DOCUMENTS | |
| ✓ Edition de décompte de remboursement anticipé (total ou partiel) | 49 |
| ✓ Certificat de prêt et/ou attestation de mise à jour | 9 |
| ✓ Edition d'une explication de relevé d'écriture | 35 |
| ✓ Réédition de documents (tableau d'amortissement, attestation fiscale, relevé de compte,...) | 49 |

**Gratuité pour les crédits cautionnés par un organisme agréé (GA).*

Les frais de procuration sont de 115 Euros

Pour tout crédit immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. L'achat est subordonné à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur remboursera les sommes versées.

GLOSSAIRE

Pour mieux comprendre votre crédit

La vie de votre compte

Demande de délais de paiement :

La possibilité pour l'emprunteur d'étaler le règlement d'une échéance à titre exceptionnel.

Sous réserve d'acceptation par le prêteur.

Intervention à votre demande

Modularité de vos échéances :

La possibilité pour l'emprunteur de demander une hausse ou une baisse du montant de ses échéances selon les conditions stipulées dans l'offre de crédit.

Sous réserve d'acceptation par le prêteur.

Transfert de prêt sur autre acquisition :

La possibilité pour l'emprunteur qui souhaite acquérir un nouveau bien avec un nouveau crédit, d'affecter son crédit en cours au financement de la nouvelle acquisition.

Sous réserve d'acceptation par le prêteur.

Etude de modification de votre prêt

Modification de votre prêt donnant lieu à un avenant :

Il s'agit de modifications écrites concernant une ou plusieurs conditions de votre contrat de prêt initial. Cette modification est possible durant toute la vie de votre crédit, et à votre demande.

Les modifications de crédit donnant lieu à un avenant concernent notamment :

- une modification du profil de remboursement
- une transformation d'un « relais » en amortissable
- une transformation sur crédit Achat/Revente de la partie Remboursement anticipé en amortissable.

Sous réserve d'acceptation par le prêteur.

Modification de garantie :

Il s'agit d'apporter des modifications aux garanties relatives au contrat de prêt. A titre d'exemples, la mainlevée partielle de garantie, la cession d'antériorité et l'établissement d'une quittance subrogative sont des modifications de garantie.

Sous réserve d'acceptation par le prêteur.

Mainlevée totale de garantie :

Il s'agit d'un acte notarié par lequel le créancier renonce à la garantie hypothécaire prise sur le bien de l'emprunteur.

Dans le cas du remboursement anticipé total d'un crédit par exemple, l'emprunteur demande la mainlevée totale de sa garantie. En revanche, lorsque le crédit va jusqu'à son terme, il n'est pas nécessaire de la réclamer ; la garantie s'éteint d'elle-même à la date inscrite par le notaire lors des formalités hypothécaires.

Demande de décompte et autres documents

Edition d'une explication de relevé d'écriture :

Dès lors que, en complément des explications données à l'oral, l'emprunteur souhaite obtenir une analyse manuscrite des écritures comptables, cette explication lui sera adressée par courrier.

Tableau d'amortissement :

Document qui détaille la répartition du montant de chaque échéance entre le capital, les intérêts et les primes d'assurance le cas échéant. Il précise également le montant du capital restant dû après paiement de chaque échéance.